

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Haine sur les réseaux sociaux : un procès inédit à Saint-Omer

17 septembre 2020 à Issy-les-Moulineaux

Le président de la FNC (Fédération Nationale des chasseurs), Willy Schraen, avait essuyé une vague d'injures et de menaces de mort, sans précédent sur les réseaux sociaux suite à des propos qu'il avait tenus en mai dernier lors d'un « live » sur le site Chassons.com, en répondant aux interrogations des internautes sur l'impact des chats sur la biodiversité.

Volontairement déformés par les « anti-chasse » et sortis de leur contexte, ces propos ont provoqué un déferlement de haine d'une rare violence sur les réseaux sociaux. Ces menaces ont été suffisamment prises au sérieux pour que la gendarmerie décide de placer Willy Schraen ainsi que sa famille sous protection policière.

Les investigations menées par le Parquet de Saint-Omer, territorialement compétent, ont permis d'identifier et de mettre en garde à vue 8 auteurs de menaces de mort les plus graves qui ont tous reconnu les faits.

Jeudi 24 septembre prochain, à 13h30, s'ouvrira pour la première fois en France, une audience judiciaire permettant de traduire collectivement les auteurs de ces violences sur les réseaux sociaux.

Pour Willy Schraen, président de la FNC, *« ce procès doit contribuer à changer les choses face à cette situation insupportable que vivent hélas beaucoup de citoyens victimes de cette violence permanente sur les réseaux sociaux. Le « vivre ensemble » n'est plus possible dès lors que ces harceleurs de la toile demeurent impunis. Je crois en la justice de mon pays et j'espère que ce procès de la dérive dangereuse des réseaux sociaux ne sera que le commencement d'un combat que nous devons tous gagner car il est juste et nécessaire ! »*

A propos de la Fédération Nationale des Chasseurs

La Fédération Nationale des Chasseurs, association agréée au titre de la protection de l'environnement, est chargée d'assurer la promotion et la défense de la chasse, ainsi que la représentation des intérêts cynégétiques auprès des instances nationales et européennes. Elle assure la représentation des fédérations départementales et régionales des chasseurs au niveau national, et la coordination de leurs actions (en faveur de la biodiversité, gestion des dégâts de grand gibier aux cultures, sécurité, éducation à la nature ...). La chasse rassemble en France plus de 5 millions de personnes dont 1,03 million de pratiquants annuels. Avec près de 70 000 associations de chasse, 94 fédérations départementales et 13 fédérations régionales, la chasse constitue l'un des réseaux ruraux les plus organisés de France. En savoir plus : <http://chasseurdefrance.com/> @ChasseursFrance

